

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association RESEAU ACTION CLIMAT

SIEGE SOCIAL : MUNDO M - 47 AVENUE PASTEUR - 93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

À l'Assemblée Générale de l'association RESEAU ACTION CLIMAT

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14/06/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU ACTION CLIMAT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

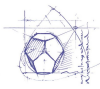
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

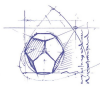
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

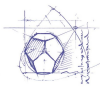
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 06 juin 2024

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



Annexe au rapport :

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	46 193	30 349	15 844	17 385	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 875		6 875	6 197	
TOTAL (I)	53 069	30 349	22 720	23 582	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	159		159	4 923
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 824		20 824	2 922	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	1 212 367		1 212 367	1 492 547	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	313 086		313 086	131 746	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	61 283		61 283	9 558
	TOTAL (II)	1 607 719		1 607 719	1 641 694
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	1 660 788	30 349	1 630 439	1 665 276	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	364 068	296 201
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	39 696	67 867	
	Total des fonds propres (situation nette)	403 764	364 068
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	403 764	364 068
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	59 682	59 561
	Total des provisions	59 682	59 561
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 052	92 194
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	216 524	175 392
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	81 750		
Produits constatés d'avance	841 667	974 061	
	Total des dettes	1 166 993	1 241 647
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 630 439	1 665 276
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 696,17	67 867,22
	(1) Dont à moins d'un an	1 166 993	1 241 647
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	22 370	20 980
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	4 000	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	13 882	7 719
	dont parrainages		542
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 877 569	1 717 285
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	68 226	35 784
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	27 657	63 476	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	5	1	
	Total des produits d'exploitation	2 013 709	1 845 245
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	511 432	490 675
	Aides financières	75 638	
	Impôts, taxes et versements assimilés	81 070	70 347
	Salaires et traitements	929 237	886 924
	Charges sociales	364 567	322 325
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 584	8 017
	Dotation aux provisions	121	
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	3 672	333	
	Total des charges d'exploitation	1 975 321	1 778 621
	RESULTAT D'EXPLOITATION	38 388	66 624

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		38 388	66 624
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		1 167
	Autres intérêts et produits assimilés	2 216	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	3 275	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		5 491	1 167
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		23
	Différences négatives de change		43
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			67
RESULTAT FINANCIER		5 491	1 101
RESULTAT COURANT avant impôts		43 879	67 725
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	17	
	Sur opérations en capital	1 177	692
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 195	692
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 864	33
	Sur opérations en capital	1 190	386
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	201	91
Total des charges exceptionnelles		5 254	510
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(4 060)	182
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		123	40
TOTAL DES PRODUITS		2 020 395	1 847 105
TOTAL DES CHARGES		1 980 699	1 779 238
EXCEDENT ou DEFICIT		39 696	67 867
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		22 400	19 850
TOTAL		22 400	19 850
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		22 400	19 850
TOTAL		22 400	19 850

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Règlementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 630 439** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 020 395** euros et un total **charges** de **1 980 699** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **39 696** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Présentation du Réseau Action Climat France

Le Réseau Action Climat France est une association loi 1901 qui fédère 27 associations et fondations nationales et 10 associations locales, autour de la lutte contre le changement climatique. Il agit à toutes les échelles pertinentes, de l'international au local. Il est par ailleurs le représentant en France d'un large réseau européen, le CAN Europe et d'un réseau international, le Climate Action Network International (CAN International), regroupant près de 1800 membres dans plus de 130 pays.

Objet social

Le Réseau Action Climat France a pour objet de lutter contre les changements climatiques et ses conséquences néfastes et de favoriser la transition vers une société plus solidaire et équitable, plus économe en énergie et en ressources naturelles et préservant l'avenir des populations et des écosystèmes.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

A ce titre, ses principales missions sont de :

- Développer une expertise sur les politiques de lutte contre le changement climatique (d'atténuation et d'adaptation) aux niveaux international, européen, national et local.
- Coordonner les membres de son réseau pour porter d'une seule voix auprès des décideurs des solutions de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs responsables : transport, agriculture et alimentation, logement, industrie lourde, production et consommation d'énergie, etc.
- Œuvrer pour une plus grande solidarité avec les pays et populations les plus impactés par le changement climatique
- Appuyer les actions et les mouvements de mobilisation non violents en faveur de la lutte contre le changement climatique
- Informer et sensibiliser sur l'état des connaissances scientifiques autour des changements climatiques (sources des émissions de gaz à effet de serre, impacts actuels et à venir, solutions existantes)

Le Réseau Action Climat est reconnu d'intérêt général et n'est pas assujéti à la TVA.

Faits significatifs

Le budget de l'association au 31/12/2023 s'élève à 2 020 395 € (total des produits) avec un excédent de

39 696 € Ce budget continue d'être en augmentation par rapport aux années précédentes.

Les produits s'élèvent pour la première fois à plus de 2 millions d'euros, en hausse de 9 % par rapport à 2022, avec une augmentation du montant des subventions (+9%). Sur le total des subventions, 30% sont d'origine publique française (Etat, collectivités et instituts publics), 3% d'origine publique européenne (programme LIFE) et 67 % sont des subventions privées (provenant de fondations et associations).

Les produits constatés d'avance sur l'exercice 2023 s'élèvent à 841 667 € stables, par rapport à l'année précédente.

Evénements postérieurs à l'exercice

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions

Les subventions et aides financières sont rattachées dans les produits de l'exercice en cours lorsque qu'il n'existe pas de condition suspensive imposée par le financeur susceptible de remettre en cause le montant final attribué. Le montant de la subvention est inscrit au bilan dans le poste "Autres créances" du bilan.

A la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé en comparant les charges imputables au projet sur l'exercice avec celles qui étaient prévues dans le budget de la convention. Le montant de la subvention inscrit en produit dans les comptes de l'exercice correspond au montant des charges du projet avec comme limite le montant du budget.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La différence éventuelle entre le montant de la subvention accordée et la quote part enregistrée dans les produits est inscrite dans les produits constatés d'avance.

Autres produits d'exploitation

Pour les prestations de services et cotisations, les produits sont reconnus dès la date de facturation. Compte tenu du caractère non significatif, aucune écriture de cut off est réalisée sur ces items.

Amortissements

Les durées d'amortissements suivantes ont été appliquées :

Installations/aménagements : 9 à 10 ans en linéaire

Matériel de buerau et informatique : 3 ans en linéaire

Produits

La répartition des produits par type est la suivante :

- Chiffre d'affaires :	17 882 Euros
- Subventions :	1 877 569 Euros
- Cotisations :	22 370 Euros
- Dons :	68 226 Euros
- Autres produits financiers :	2 216 Euros
- Cessions immobilisations corporelles :	1 177 Euros
- Transferts de charges :	27 657 Euros
- Produits divers :	5 Euros
- Gains de change financiers :	3 275 Euros
- Autres produits exceptionnels :	17 Euros

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 479					9 479
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 856		9 490		5 631	36 715
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 334		9 490		5 631	46 193
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 197		679			6 875
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 197		679			6 875
TOTAL	48 531		10 169		5 631	53 069

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	3 270	1 047		4 317
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	21 679	8 772	4 419	26 032
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 949	9 819	4 419	30 349
TOTAL	24 949	9 819	4 419	30 349

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 875		6 875
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	20 824	20 824	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 448	1 448	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 188 302	1 010 681	177 621
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	22 282	22 282	
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	335	335		
Charges constatées d'avance	61 283	61 283		
	TOTAL DES CREANCES	1 301 350	1 116 853	184 497
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 052	27 052		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	49 226	49 226		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 019	98 019		
	Impôts sur les bénéfices	123	123		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	69 156	69 156		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	81 750	81 750		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	841 667	841 667			
	TOTAL DES DETTES	1 166 993	1 166 993		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	296 201	67 867		364 068
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	67 867	39 696	67 867	39 696
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	364 068	107 563	67 867	403 764

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	59 561	121		59 682
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	59 561	121		59 682
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		59 561	121		59 682
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			121		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES EXTERNES		61 283	61 283
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			61 283

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			841 667
SUBVENTIONS			
Moins d'un an		605 679	
Plus d'un an		235 988	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			841 667

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Provision pour risques

La provision est relative aux engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 59 682 €

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire avec une augmentation de 3% constant
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : 4% constant

Le taux est calculé selon le rapport nombre de sorties démission CDI / Effectif moyen et ce sur les 10 dernières années.

- le taux d'actualisation retenu : 3,17%
- le taux moyen des charges sociales : 45%

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	23	
TOTAL	23	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 10 080 E.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Contributions volontaires

Les contributions volontaires en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective et sont évalués à 22 400 euros au 31/12/2023 (47.5 jours à 471 €).

Rémunération des dirigeants

La rémunération cumulée des trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 155 838 Euros.